



## probleme avec garagiste qui garde de façon exagéré (8 semaines) u

Par **desgeorges**, le **25/10/2010** à **19:13**

j'ai porté ma moto le vendredi 3 septembre après rendez vous chez un garagiste: il me la garde depuis 8 semaines en me répétant "je vous la rends en début de semaine prochaine" chaque semaine: quels sont les recours possibles?

Par **Christophe MORHAN**, le **25/10/2010** à **22:01**

faites un recommandé avec AR le mettant en demeure d'établir un diagnostic et de vous présenter un devis sous X jours et de vous justifier les démarches effectuées depuis le 8/09/2010.

ensuite différentes possibilités:

- assignation en résolution du contrat d'entreprise (opération de dépannage) et en réparation.
- injonction de faire
- astreinte